

*Il semble que c'est un retour à la raison. Une question toute bête: S'il ne fallait qu'une invitation pour dissiper des nuages de convictions, pourquoi ne pas avoir invité ces gens-là plus tôt ? Bah les voies du CCME et celle de ses opposants sont impénétrables ! Mais laissons la parole à notre ami Mraizika pour nous faire rechanger d'opinion:*



*Par Mohammed Mraizika  
(chercheur en sciences sociales, consultant en Ingénierie culturelle)*

Sur le Forum d'un site internet (maglor.fr) une jeune fille « Sabrina » a exprimé son étonnement quant à la rencontre d'associations-MRE avec le CCME, dans le cadre de son initiative de dialogue, en ces termes - je cite textuellement- : « Quand j'ai vu la liste de ces personnes, je vous avoue que je suis resté bouche bée. étonnée de voir des opposants notoires au CCME devenir des partisans. Courtisés par une simple invitation! »

Il n'est pas de mes habitudes de rentrer dans des polémiques et des échanges qui conduisent dans des impasses. Mais, ce droit de réponse m'a semblé utile pour clarifier certaines choses et susciter un vrai débat.

Je comprends et je respecte votre colère et votre indignation « Sabrina ». Nous avons tous, pour des raisons diverses, cumulé de la colère, du ressentiment et de la haine contre tous ceux qui ont manqué de respect aux MRE, bradé leurs droits ou contrarié leurs revendications légitimes. Nous avons raison de le faire et nous devons aujourd'hui, plus que jamais,

poursuivre le combat.

En ce moment, des cabinets et des directions ministérielles se penchent sur l'élaboration des lois organiques censées donner vie aux principes annoncés par la Constitution et par le discours royal du 20 août (quid du Conseil de la jeunesse...)

Question : est ce que les MRE doivent désertier le terrain du dialogue et de la proposition ? Continuer à s'auto-flageller et s'entredéchirer et les laisser décider à leur place ?

Est-ce que le fait d'accepter de débattre et de dialoguer avec les responsables d'une institution nationale signifierait la compromission ?

Je rappellerai jute en passant cette réalité : le CCME est l'émanation d'un dahir royal (décembre 2007).

Non Sabrina. Les MRE doivent, surtout en ce moment, faire entendre haut et fort leur voix, préciser leurs attentes et proposer des idées pertinentes en la matière. Il y a 36 façons de le faire. Mais, peu importe la manière, l'essentiel c'est de le faire honnêtement et l'assumer ouvertement.

C'est dans cet esprit et avec cette volonté que j'ai, personnellement, accepté de faire le voyage de Rabat avec une délégation du CAI-Almohagir. Le débat et les échanges qui ont marqué notre rencontre avec le CCME furent francs et directs. Il n'était nullement question de négocier ou de cautionner, mais, d'échanger, de dialoguer afin de dissiper les malentendus et clarifier les positions respectives. D'ailleurs, et dans cette même optique, nous avons rencontré d'autres institutions que le CCME, pour dire qu'il ne serait pas acceptable et légal que les MRE ne puissent pas disposer de représentation effective dans la vingtaine de Conseils prévus par la Constitution de 2011. Nous avons, à cette occasion également rappelé à tous qu'il est impératif que ceux qui ont gé-

ré les affaires des MRE rendent compte de leur gestion aux instances (d'évaluation et de contrôle/Parlement, Cour des Comptes) dont c'est la mission et la fonction. Les MRE peuvent, certes, l'exiger, c'est leur droit, mais ils n'ont aucun moyen (technique, juridique) de le faire eux mêmes. Soyons donc pragmatiques.

Il me semble, en effet, qu'aujourd'hui, nous devons mener le combat avec plus d'intelligence et de rigueur non seulement pour exiger la mise en œuvre de l'article 163 (CCME) mais, pour que tous les droits constitutionnels des MRE voient le jour et rapidement.

Ce combat nous ne pouvons pas le mener uniquement à distance, par écrit ou dans les forums, mais sur place et avec les premiers concernés (Ministères, partis, Conseils, Fondations, ONG nationales). C'est ce que

j'ai fait et continuerai à faire ouvertement, officiellement. Je rencontrerai même le diable s'il le faut pour promouvoir et défendre les causes et les intérêts MRE, mais entendons-nous bien, il n'est pas question de vendre mon âme à ce diable.

Enfin, un petit conseil Sabrina : attention aux pyromanes qui ne font qu'attiser le feu de la désinformation et de la haine systématique et « gratuite ». Certains d'entre eux ont entrepris des démarches officieuses (envoi de mails, appels, intermédiaires...) pour participer à la rencontre avec le CCME, mais se permettent, aujourd'hui, de donner sur le net des leçons de bravoure et de fidélité à des valeurs et à des principes intangibles. C'est cela l'indignité et c'est cela la tricherie.

Mohammed MRAIZIKA (l'un des participants à la rencontre avec le CCME)

**Professeur de mathématiques et de physique au niveau universitaire depuis 1993**

**(Montréal)**

**Peut aider vos enfants à exceller en mathématiques et en physique, qu'ils soient AU secondaire, au Cegep ou à l'université.**

**Pour tout renseignement, appeler au 514-369-9083 ou 514-290-2182**

**ou envoyer un courriel à :**

**bouhioui@yahoo.com**

**Aucun engagement de votre part.**

Consultez nos archives (depuis juillet 2003) sur notre site WEB:

**www.maghreb-canada.ca**

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à :

**info@maghreb-canada.ca**